

OBSERVATOIRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES (OCIS)



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

BAROMETRE SUR L'EVOLUTION DES ENTREPRISES HÔTELIÈRES AU BENIN

Servir l'entreprise

 +229 21 31 20 81

 info@ccib.bj

 www.cci.bj

    [ccibenin](https://www.youtube.com/ccibenin)

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
CONTRIBUTION DU SECTEUR HOTELLERIE ET RESTAURATION A LA CROISSANCE ECONOMIQUE DU BENIN.....	4
PERFOMANCES DU SECTEUR DE L'HOTELLERIE AU BENIN.....	4
RESULTATS DE L'ENQUETE D'OPINION AUPRES DES HOTELIERS	5

| AVANT PROPOS

L'hôtellerie constitue un des piliers phares de la grappe tourisme, un des axes majeurs du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) pour un Bénin révélé. L'industrie hôtelière offre en effet un potentiel immense pour l'attraction des investissements directs étrangers susceptibles d'impulser un nouveau dynamisme au tourisme béninois.

Fin d'année 2019, la crise de la COVID-19 a considérablement ébranlé l'économie mondiale et particulièrement le secteur touristique dont l'activité hôtelière. Deux (02) ans après, de manière plus ou moins durable, les entreprises se sont adaptées à ces contraintes sans précédent, entraînant des conséquences à la fois dans le positionnement stratégique, la relation avec les clients et dans la manière de travailler.

C'est dans ce contexte en 2021 que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) s'est dotée d'un plan stratégique Vision 2025 qui a pour ambition de bâtir une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante. La concrétisation de cette vision portée par le Bureau Consulaire, passe par l'accélération de la transformation de nos entreprises pour leur permettre de tirer une meilleure partie des nombreuses opportunités découlant des mutations économiques aux plans national, régional et international.

Pour y parvenir et dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique Vision 2025, une dizaine de programmes a été retenue dont celui portant sur la mise en place d'un Observatoire d'analyse au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. L'opérationnalisation de cet outil permettra donc à l'Institution Consulaire d'une part, de confirmer son rôle en tant qu'interlocuteur privilégié des entreprises et d'autre part, de constituer pour les porteurs de projet, les pouvoirs publics et les acteurs économiques dans leur ensemble, une source crédible d'informations et de données sur les entreprises évoluant au Bénin.

Le Baromètre sur l'évolution des entreprises évoluant dans l'hôtellerie au Bénin, qui est à sa première édition, a été réalisé suivant une approche participative en plusieurs étapes, à savoir : i) la revue documentaire et la collecte de données sur le terrain auprès des unités hôtelières. L'enquête d'opinion s'est déroulée à Cotonou et dans les différentes régions du Bénin ; ii) le traitement des données recueillies et l'élaboration d'un rapport. Publié suivant une périodicité trimestrielle, ce document se veut être un outil à la disposition des investisseurs, des institutions, des décideurs, des chercheurs et autres acteurs intéressés par l'information économique du Bénin.

La CCI Bénin remercie d'avance tous les lecteurs qui voudraient partager avec elle leurs critiques et observations, afin de contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

CONTRIBUTION DU SECTEUR HOTELLERIE ET RESTAURATION A LA CROISSANCE ECONOMIQUE DU BENIN

La branche « hôtellerie et restauration » constitue une principale activité contributrice au PIB du secteur tertiaire. Sa contribution a été positive au cours des périodes 2012-2014, 2017-2019 et 2020-2021.

Graphique 1

Contribution du secteur Hôtellerie et Restauration à la croissance économique



Source : DGE, INStaD, 2022

PERFORMANCES DU SECTEUR DE L'HOTELLERIE AU BENIN

Sur la période 2008-2018, le secteur de l'hôtellerie au Bénin affiche un développement significatif (Tableau 1). Partant du nombre d'arrivées de touristes qui dynamise les activités hôtelières à la disponibilité des chambres d'hôtels, ces indicateurs de performance sont en hausse depuis 2008. Depuis quelques années, le Gouvernement béninois s'est donné une vision, celle de faire du Bénin un attrait touristique. Dès lors, le marché de l'hôtellerie porté par le tourisme a connu un essor remarquable du fait de multiples projets (parc de la Pendjari, cité lacustre de Ganvié, pôle Abomey-Porto Novo, tourisme premium-Tata Somba, cité historique de Ouidah, stations balnéaires, route des pêches, etc.) dont

bénéficie le secteur du tourisme au Bénin. Cela expliquerait le développement observé sur le secteur de l'hôtellerie au Bénin ces dernières années. Toutefois le taux moyen d'occupation des hôtels demeure encore faible dans l'ordre de 8 à 12%.

Tableau 1

Quelques indicateurs sur le secteur de l'hôtellerie au Bénin

Indicateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Arrivées de touristes	188000	190000	199500	209475	219949	230946	242494	254618	267350	280717	293660,7
Recette touristique (Milliard de FCFA)	40	41	43,05	45,2	47,46	49,84	52,32	54,94	57,7	60,6	63,4
Nombre de nuitées	704520	910300	999110	1059057	1212011	1272612	1336242	1403054	1473207	1546867	1618189
Taux moyen d'occupation (%)	8,21	10,1	10,55	10,66	11,61	12,52	11,61	11,77	11,77	11,77	11,8
Disponibilité de chambres d'hôtels	3290	10500	11025	11576	12155	12763	13401	14071	14775	15513	16228,3

Source : DGE, INStaD, 2022

RESULTATS DE L'ENQUETE D'OPINION AUPRES DES HOTELIERS

Répartition géographique des réceptifs hôteliers

... l'emplacement est un facteur déterminant dans l'attractivité de la clientèle hôtelière....

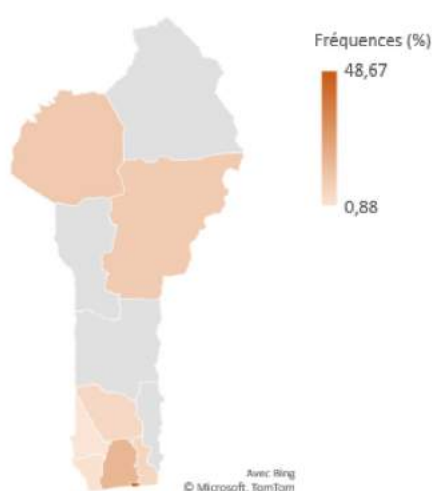
Une analyse selon la situation géographique des hôtels permet de relever une forte présence des hôtels dans le Littoral. Ce département à lui seul compte un nombre relativement élevé (38,46 %) des réceptifs hôteliers. Il s'ensuit l'Atlantique (13,29 %), le Borgou (9,79 %), l'Atacora (8,39 %), le Mono (7,69), le Zou (6,29 %), le Couffo (4,90 %), l'Ouémé (4,9%), la Donga (2,1%), le Plateau (2,1%), l'Alibori (1,4%) et les Collines (0,7%) (Graphique 1). La présence notable des réceptifs hôteliers dans le Littoral n'est pas un fait surprenant. En effet, le Littoral comprend la ville de Cotonou, laquelle est la capitale économique du pays. La ville de Cotonou occupe une position géographique donnant accès à la mer contrairement aux autres départements. S'agissant un département de

l'Atlantique qui occupe la deuxième position en matière d'hôtels, il bénéficie de la proximité qu'il entretient avec le Littoral qui reste la destination la plus fréquentée du pays.

Ce résultat révèle que l'emplacement est un facteur déterminant dans l'attractivité de la clientèle hôtelière. Les hôtels implantés dans les localités bénéficiant des conditions naturelles favorables et des infrastructures d'accompagnement (proximité de la mer, de l'aviation, le stade, etc.) constituent des destinations privilégiées des voyageurs d'affaires, des touristes étrangers, des familles en vacances, etc. Pour ce faire, les promoteurs hôteliers sont appelés à opérer un choix judicieux de la localité avant toute décision d'implantation de l'infrastructure hôtelière.

Par ailleurs, ce résultat interpelle les pouvoirs publics et les structures d'accompagnement du secteur hôtelier, à prendre des mesures idoines pour assurer l'attractivité des différentes régions du pays (les centres urbains notamment) si l'on veut assurer accroître le nombre et la capacité des réceptifs hôteliers au niveau de l'ensemble de nos départements. Les mesures à prendre peuvent porter entre autres, sur le développement des infrastructures qui constituent des supports de la ville (routes, communication, eaux courantes, électricité, centres de santé, ...), la mise en place des conditions d'incitation visant à encourager les acteurs privés à investir dans les projets d'infrastructures de loisirs, d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques, etc.

Graphique 1 Réceptifs hôteliers par département



Départements	Effectifs	Fréquences (%)
Alibori	2	1,40
Atacora	12	8,39
Atlantique	19	13,29
Borgou	14	9,79
Collines	1	0,70
Couffo	7	4,90
Donga	3	2,10
Littoral	55	38,46
Mono	11	7,69
Ouémé	7	4,90
Plateau	3	2,10
Zou	9	6,29
Total	143	100

Source : Enquête auprès des réceptifs
hôteliers/OCIS/2022

Répartition des réceptifs hôteliers par catégorie

.... Le secteur de l'hôtellerie au Bénin est marqué par une prépondérance des réceptifs hôteliers non classés

La répartition des hôtels selon la catégorie permet de constater qu'un peu plus de la moitié (52,45%) sont non classés. Les hôtels dont la catégorie est connue sont en proportion plus élevée (18,18 %) constitués des hôtels 2 étoiles. Il vient ensuite les hôtels 3 étoiles, lesquels représentent environ 13,99 % des hôtels. Par ailleurs, il sied de relever la faible représentativité des hôtels 5 étoiles (0,70 %) comme l'illustre de Graphique 3. La forte dominance des hôtels non classés dans l'ensemble des hôtels au Bénin confirme les résultats issus d'une étude antérieure sur les réceptifs hôteliers, réalisée par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en 2018. En effet, selon cette étude, environ 93,68 % étaient constitués des réceptifs d'hébergement non classés mais agréés. Ainsi, nous notons un effort des promoteurs à faire classer leurs hôtels dans la mesure où la proportion des d'hôtels non classés a significativement diminué, passant de 93,68 % en 2016 à 50,4% en 2021.

En s'intéressant aux causes qui pourraient justifier le fort taux d'hôtels non classés, il semblerait que cette situation est en grande partie due à la lenteur administrative. En effet, la majorité des promoteurs d'hôtels ont déclaré avoir déjà enclenché le processus de classement de leurs hôtels mais restent toujours en attente de la réponse de l'administration compétente qui observe souvent des délais relativement longs pour donner une suite à leur requête.

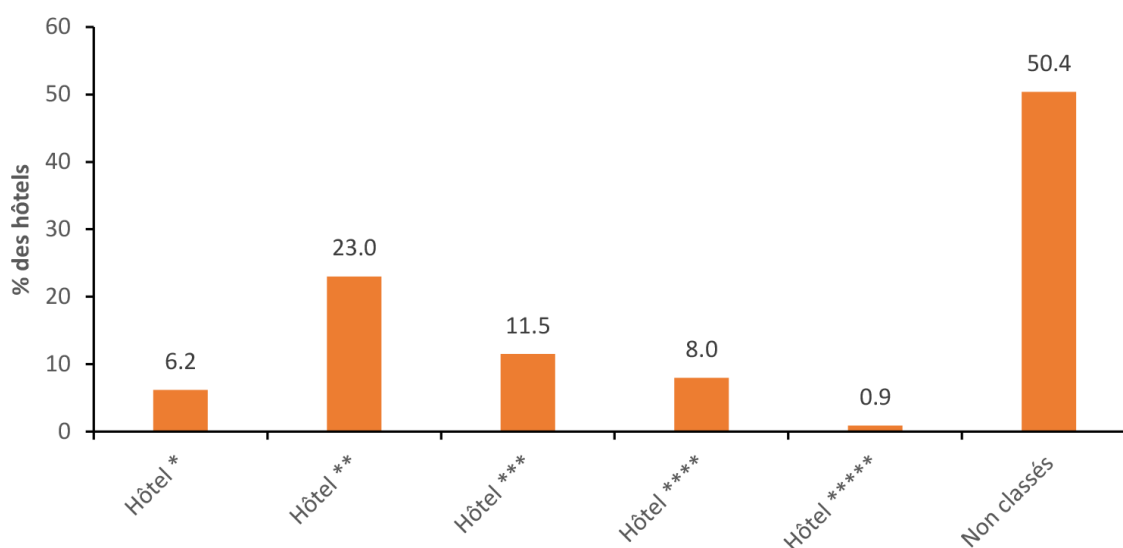
Outre la lenteur déclarée dans le processus de classement, les critères exigés sembleraient aussi être un frein au classement des hôtels. En effet, pour être classé dans une catégorie donnée, l'hôtel doit répondre à un minimum d'exigences qui se traduit par un total de points à réunir.

Au regard de ces résultats, il importe pour les administrations en charge de l'encadrement des réceptifs hôteliers de prendre des mesures nécessaires pour simplifier les procédures de classement des hôtels tout en s'investissant à réduire considérablement les délais de réponses. Le classement d'un grand nombre d'hôtels contribuera à crédibiliser les infrastructures hôtelières au Bénin

et à inciter les promoteurs à tenir au respect des normes admises en matière d'exploitation hôtelière (standing de l'hôtel). Par ailleurs, les promoteurs hôteliers par le biais de leurs associations professionnelles devront s'organiser pour faire le plaidoyer et le lobbying nécessaires en direction des pouvoirs publics pour accroître significativement le taux de classement des réceptifs hôteliers au Bénin.

Graphique 3

Répartition des réceptifs hôteliers par catégorie



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Répartition des réceptifs hôteliers par statut juridique

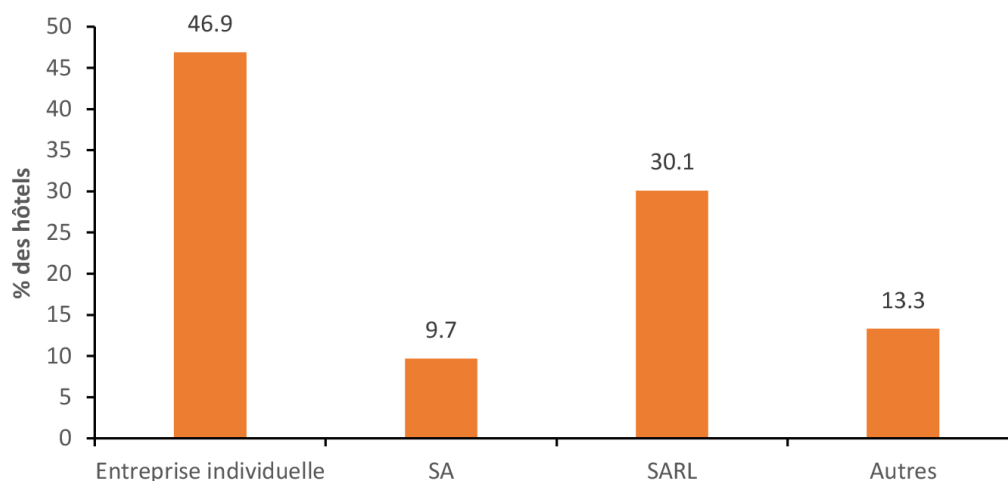
... Le statut juridique préféré par les promoteurs hôteliers est « entreprise individuelle »...

S'agissant de la forme juridique des réceptifs hôteliers, on note une prépondérance des hôtels de statut juridique « entreprise individuelle » communément appelé « Etablissement ». Pour rappel, une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres. Selon nos résultats d'enquête, cette forme juridique représente un peu moins de la moitié (46,9 %) des hôtels sur le territoire national. Cependant, les hôtels de statut juridique « Société Anonyme » sont le moins prépondérant. La proportion de cette catégorie de statut juridique représente seulement 9,7 % (Graphique 4).

Ces résultats sont conformes à ceux du RGE2¹ qui indiquaient une prépondérance des Réceptifs hôteliers de statut juridique « entreprise individuelle », lesquels représentaient la quasi-totalité des Réceptifs hôteliers. Bien que cette proportion ait connu une baisse, la prépondérance des hôtels en « entreprise individuelle » fait encourir le risque d'une disparition subite de l'hôtel en cas de décès ou de faillite personnelle du promoteur car avec ce type de statut juridique, le patrimoine de l'hôtel est généralement confondu aux biens personnels du promoteur. Pour ce faire, il incombe aux structures d'encadrement comme la CCI Bénin ou les organisations professionnelles, de sensibiliser les promoteurs à faire une mutation vers le régime de société qui offre plus de garanties de pérennisation au regard de l'importance des investissements généralement consentis.

Graphique 4

Répartition des Réceptifs hôteliers selon le statut juridique



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

1 Recensement Général des Entreprises de 2008 (RGE2)

Indicateurs de performances des Réceptifs hôteliers

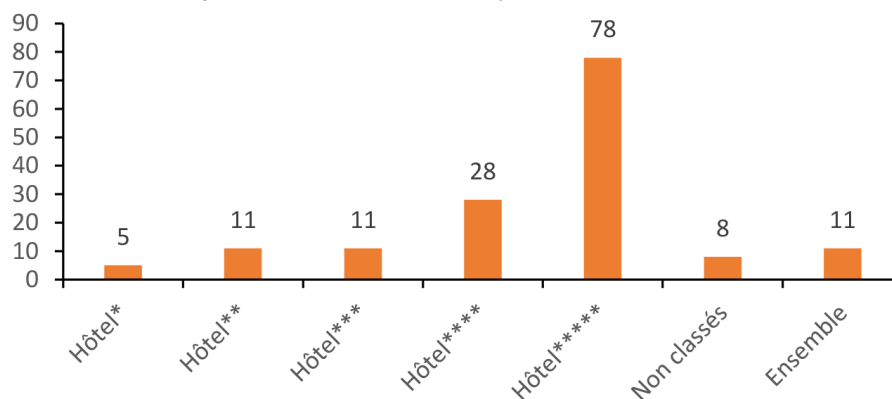
- **Coefficient moyen d'occupation des chambres d'hôtels**
... Engouement de la clientèle vers les hôtels avec un certain niveau de standing (prestige, luxe, etc.)

Une analyse de la répartition du nombre moyen de chambres occupées par catégorie d'hôtel fait état de ce que les hôtels 5 étoiles possèdent en moyenne le nombre de chambres occupées le plus élevé (78 en moyenne). Il sied également de noter que ce nombre est croissant avec le nombre d'étoiles des réceptifs hôteliers (Graphique 5). Cela traduirait un engouement de la clientèle vers les hôtels avec un certain niveau de standing (prestige, luxe, etc.). Ce constat pourrait être expliqué par le type de clientèle au niveau des réceptifs hôteliers. En effet, la clientèle est généralement constituée des fonctionnaires de l'État en mission, les représentants d'organismes et d'institutions d'appui, les touristes étrangers en vacances, etc. qui ont une préférence pour les hôtels de standing relativement élevé.

Ce résultat est une invitation adressée aux promoteurs hôteliers à investir beaucoup plus dans des hôtels offrant un minimum de confort aux clients potentiels afin de gagner des parts du marché. Pour accroître le taux d'occupation des chambres d'hôtels, les structures en charge de la promotion de l'hôtellerie au Bénin devront prendre des mesures en vue de développer le tourisme et surtout du tourisme domestique. L'Etat pourrait également susciter l'organisation au Bénin des séminaires régionaux et internationaux, etc. qui contribueront à développer le secteur touristique et par ricochet à accroître le taux d'occupation des chambres d'hôtels.

Graphique 5

Répartition du nombre moyen de chambres occupées dans les hôtels selon la catégorie d'hôtel



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

- **Durée moyenne de séjours**

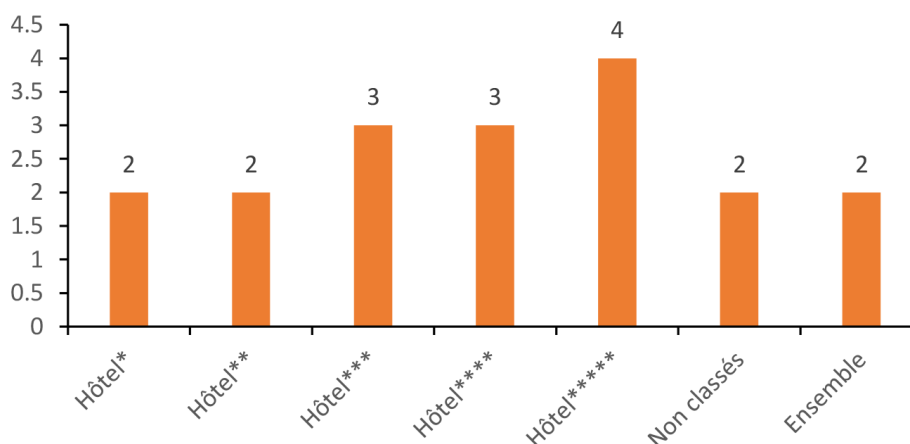
... La durée de séjours est plus longue dans les hôtels offrant un minimum de confort aux clients...

Globalement, la durée moyenne de séjours dans les hôtels est de deux (02) jours (Graphique 6 ci-dessous). Pris individuellement, la durée moyenne de séjours dans les hôtels 5 étoiles est la plus élevée. En moyenne, elle vaut quatre (04) jours tandis qu'elle est de deux (02) jours dans les hôtels 1 étoile. Ce résultat confirme la préférence de la clientèle pour les hôtels d'un niveau élevé de standing où celle-ci effectue les séjours les plus longs en moyenne. La clientèle fréquentant généralement les hôtels, a tendance à rechercher le confort. En outre, les missions à l'extérieur sont en général d'une durée excédant trois (03), voir cinq (05) jours dans la semaine. Le dualisme recherche du confort et durée de la mission pourraient donc expliquer l'appétence de la clientèle pour les hôtels de luxe où celle-ci passe les séjours les plus longs.

Un tel résultat implique pour les promoteurs d'hôtels qu'il faudrait envisager des investissements dans des hôtels avec un certain minimum de confort.

Graphique 6

Répartition de la durée moyenne de séjours



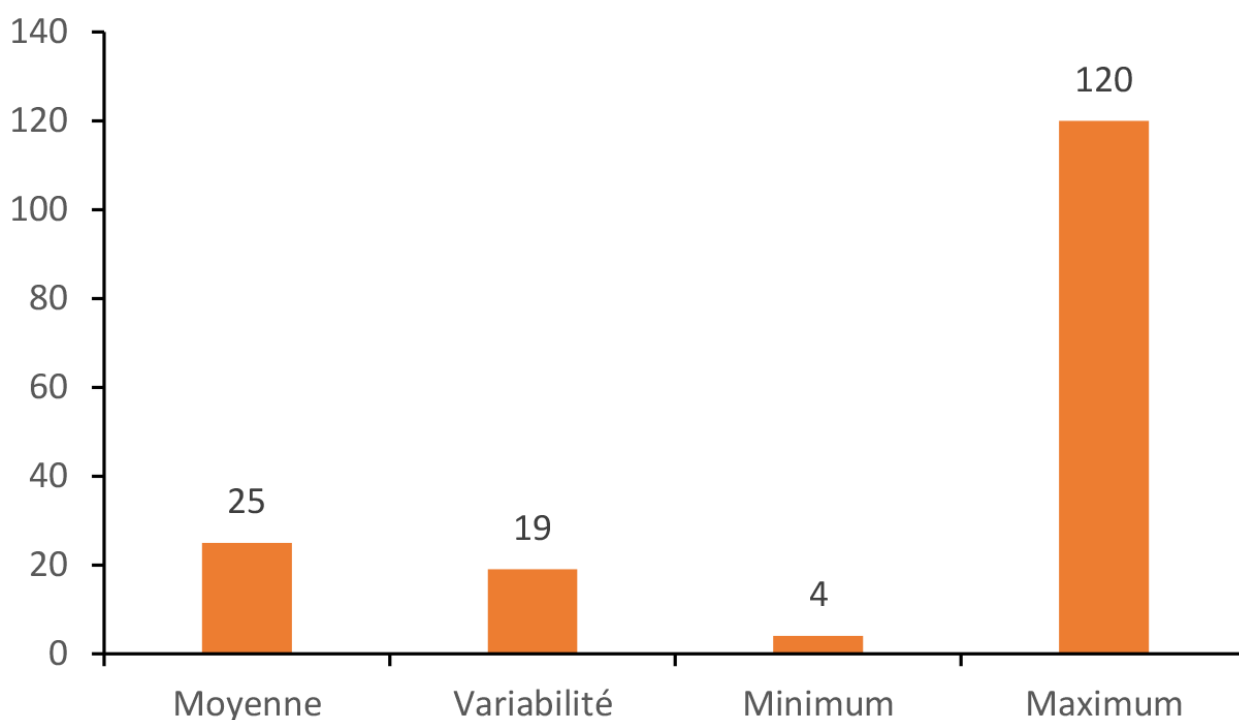
Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

- **Disponibilité des chambres d'hôtels**
...variabilité relativement faible en termes de nombre de chambres disponibles d'un réceptif hôtelier à un autre

En moyenne, le nombre de chambre disponibles est de 25. Les Réceptifs hôteliers au Bénin disposent au minimum, quatre (04) chambres et au maximum 120 chambres. En outre, on note une variabilité (variation du nombre de chambres d'un hôtel à un autre) relativement faible en termes de nombre de chambres disponibles d'un réceptif hôtelier à un autre. Les résultats issus de cette analyse sont consignés sur le Graphique 7 ci-après.

Graphique 7

Statistiques sur la disponibilité des chambres d'hôtels



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

- **Disponibilité de chambres par catégorie de réceptifs hôteliers**

...Les hôtels 5 étoiles disposent plus de chambres d'hôtels

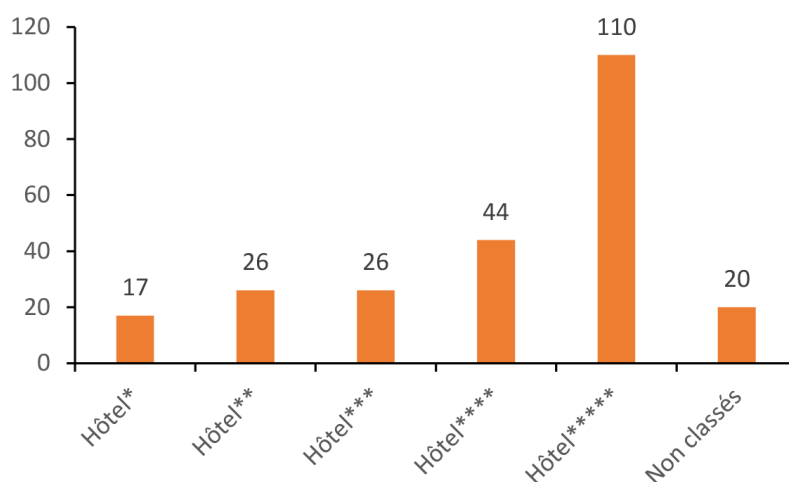
Selon la catégorie d'hôtel, le nombre moyen de chambres disponibles varie entre 17 et 110. Nous constatons que le nombre de chambres disponibles augmente avec le nombre d'étoiles des réceptifs hôteliers. Mieux, les nombres moyens de chambres disponibles pour les hôtels 1 et 5 étoiles sont respectivement 17 et 110 chambres (Graphique 7).

Un des critères dans le classement des hôtels est relatif à la capacité d'accueil des réceptifs hôteliers (nombre de chambres disponibles). Ainsi, le résultat selon lequel les hôtels 5 étoiles renferment le plus de nombre de chambres disponibles en moyenne n'est pas en soi un résultat fortuit.

En termes de recommandation pour les promoteurs, l'investissement dans l'hôtellerie pourrait tenir compte d'un minimum de chambres pour garantir la clientèle et la rentabilité surtout si le type de clientèle est liée aux séminaires et missions.

Graphique 8

Répartition du nombre moyen de chambres disponibles par catégorie des Réceptifs hôteliers



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Niveau d'éducation des promoteurs des réceptifs hôteliers

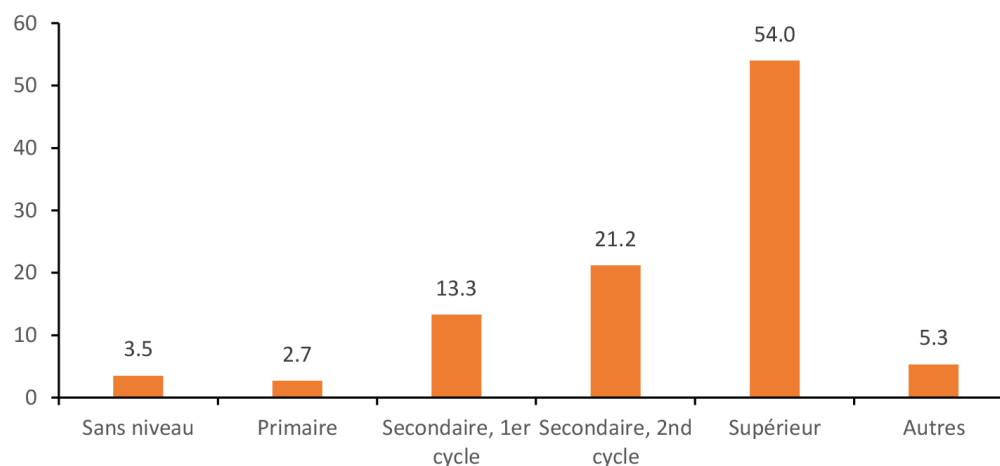
... Plus de la moitié des promoteurs hôteliers ont un niveau supérieur au BAC

La répartition des promoteurs des réceptifs hôteliers selon le niveau d'éducation est présentée sur le Graphique 9 ci-dessous. Un peu moins de la moitié (49,7%) des promoteurs ont un niveau d'éducation post baccalauréat (supérieur), suivi de ceux du niveau secondaire 2nd cycle (21,7%), niveau secondaire 1er cycle (11,9 %), sans niveau d'éducation (6,3 %) et niveau primaire (6,3 %).

Ce résultat révèle qu'en matière d'investissements hôteliers, ce sont les individus instruits qui ont plus tendance à investir dans les projets hôteliers productifs offrant certainement des garanties pour la sécurisation de leurs revenus. Pour les structures d'accompagnement comme la CCI Bénin, ce résultat offre des garanties pour le déploiement de certains services spécifiques à grande valeur ajoutée nécessitant l'utilisation des techniques modernes de communication.

Graphique 9

Répartition des promoteurs des réceptifs hôteliers selon le niveau d'éducation



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Évolution des recettes annuelles des réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels

... Forte baisse des recettes au niveau des hôtels de faible standing

Une analyse de l'évolution des recettes annuelles de 2020 par rapport à 2019 (Graphique 10a) et de 2021 par rapport à 2020 (Graphique 10b) selon les catégories d'hôtels, révèle que les hôtels 5 étoiles ont été la seule catégorie à avoir enregistré une hausse de leurs recettes indépendamment des périodes considérées. Cette catégorie d'hôtels renferme les grands hôtels, donc constituée des grandes entreprises, lesquelles sont assez expérimentées pour développer une résilience face aux chocs. A l'inverse, les hôtels 1 étoile déclarent avoir connu des baisses de leurs recettes entre 2019-2020 et 2020-2021. C'est probablement la catégorie marquée par la prépondérance en micros et petites entreprises, lesquelles ont été les plus fragilisées par la pandémie de la COVID-19.

En outre, l'évolution des recettes a connu une amélioration entre 2020-2021 par rapport à 2019-2020 dans le sens où des recettes en hausses et stables se sont observées sur la période 2020-2021 avec la reprise des activités économiques après 2020. Par exemple, pour les hôtels 2 étoiles, la baisse des recettes déclarée pour 9 sur 10 des hôtels en 2019-2020 a significativement chuté en passant à 5 sur 10 hôtels qui déclarent avoir enregistré une baisse de leurs recettes.

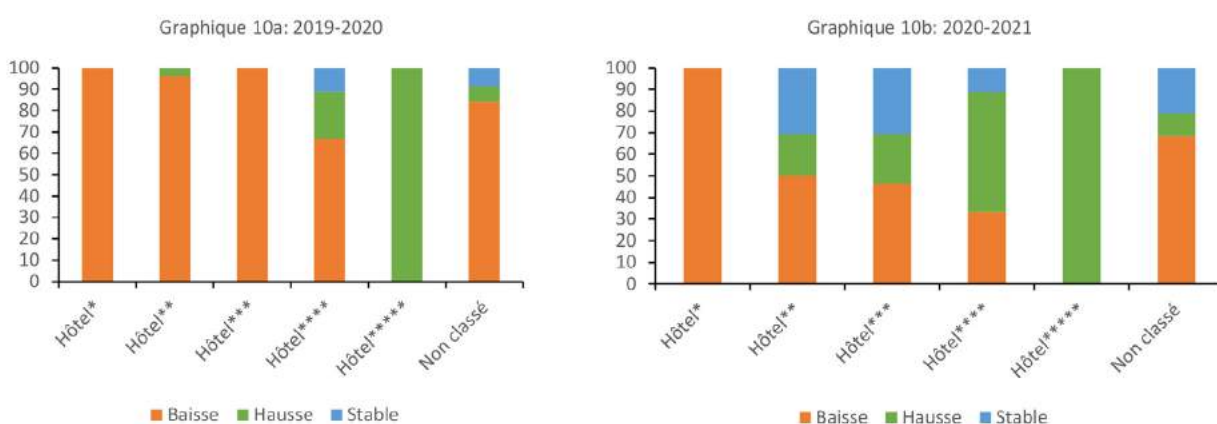
Dans le même temps, la part d'hôtels déclarant une hausse des recettes est passée de 3,85% sur la période 2019-2020 à 19,23 % sur la période 2020-2021. Une analyse analogue aux cas des hôtels 3, 4, 5 étoiles, ainsi que les hôtels non classés conduisent à un résultat similaire : les performances des hôtels en termes de recettes sur la période 2020-2021 a connu une amélioration. Cette amélioration a une double imputation : la reprise de l'activité économique après la période critique de la crise COVID-19 et les mesures d'accompagnement du Gouvernement aux entreprises dont celles de l'hôtellerie qui ont favorisé la reprise de leurs activités.

Quant à la baisse des recettes entre 2019-2020 et spécifiquement aux hôtels de faible standing, nous notons deux (02) explications possibles. La première serait du fait de n'avoir pas été chanceux de bénéficier des mesures d'accompagnement de l'État comme bon nombre d'hôtels de ce niveau de standing. La seconde raison

pourrait être liée au nombre réduit de chambres disponibles qui ferait que ces hôtels seraient les plus impactés du fait de la faible capacité d'accueil. Pour cela, il convient d'indiquer qu'en matière de mesures d'accompagnement des hôtels liées à la COVID 19, l'accent devrait être mis sur les hôtels de faible standing qui sont les plus impactés.

Graphique 10

Evolution des recettes annuelles des Réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels sur les périodes 2019-2020 et 2020-2021



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Évolution de l'occupation des chambres d'hôtels des réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels

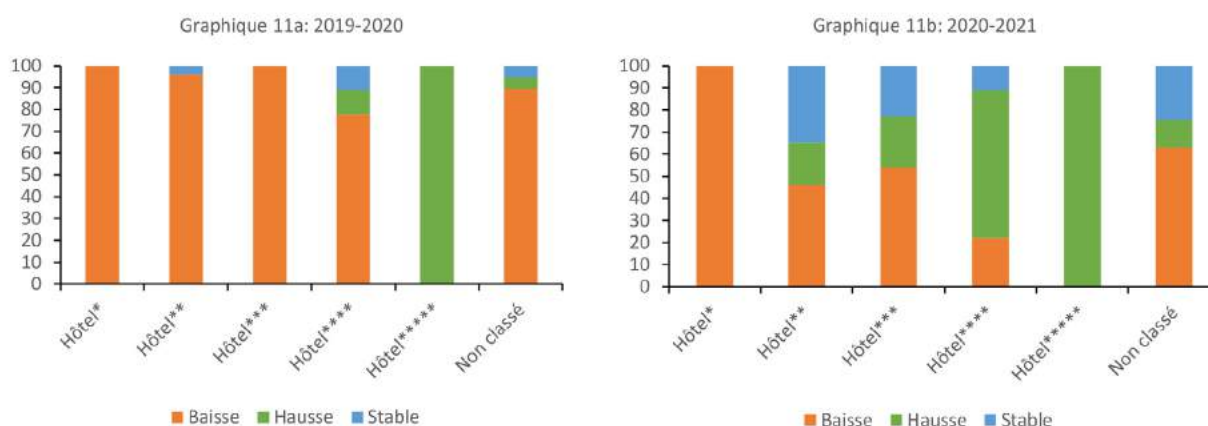
... l'occupation des chambres s'est améliorée avec la reprise de l'activité économique

Une analyse analogue que précédemment mais appliquée au cas de l'occupation des chambres d'hôtels des réceptifs hôteliers permet de conclure à une amélioration de l'occupation des chambres d'hôtels entre 2020-2021 comparativement à la période 2019-2020. Les fortes déclarations de baisse de l'occupation des chambres d'hôtels en 2019-2020 (Graphique 11a) se sont significativement améliorées en 2020-2021 (Graphique 11b). Pour les mêmes raisons évoquées un peu plus haut, une relance de l'activité économique au niveau national a été favorable à la reprise des activités hôtelières, qui in fine a été favorable à une occupation des chambres d'hôtels.

La crise de la COVID-19 n'a pas eu que des conséquences négatives. Elle a permis une réorganisation de la manière de travailler. Grâce à la crise, il a été possible de travailler à distance via les visioconférences. Ainsi, les promoteurs sont appelés à garder le cap en tirant leçon des conséquences de la crise pour améliorer leurs modes de production et le système d'organisation.

Graphique 11

Évolution de l'occupation des chambres d'hôtels des Réceptifs hôteliers selon la catégorie sur les périodes 2019-2020 et 2020-2021



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/CCI Bénin/2022

Évolution des recettes annuelles des réceptifs hôteliers selon la localisation géographique

... La baisse des recettes hôtelières est notée pratiquement au niveau de tous les départements avec un niveau moins marqué pour les départements du Sud

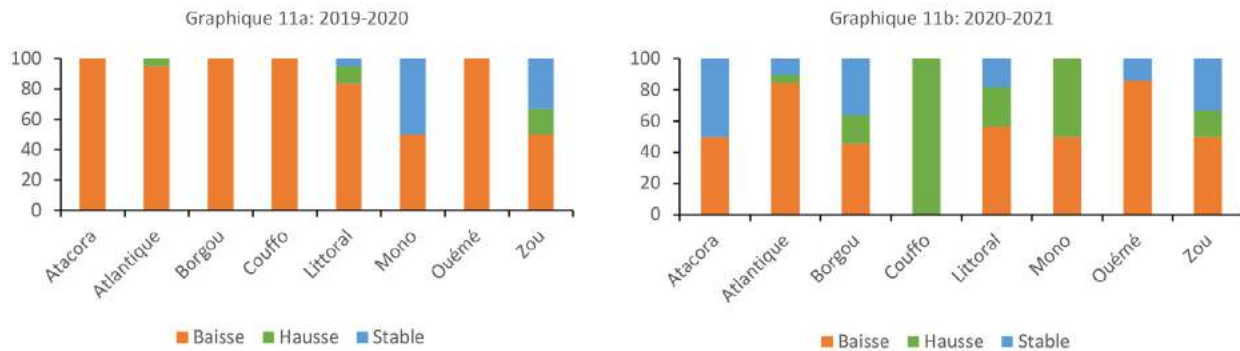
L'évolution des recettes annuelles entre 2019-2020 et 2020-2021 selon la localisation géographique des réceptifs hôteliers dessine une amélioration indépendamment des départements (Graphiques 12a et 12b). Entre 2019-2020, plus de la moitié (50%) au moins des réceptifs hôteliers ont connu une baisse de leurs recettes, tout département confondu. Mieux, 100% des hôtels de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, de la Donga, de l'Ouémé et du Plateau ont déclaré une baisse de leurs recettes entre 2019-2020. Cette baisse pourrait s'expliquer par la baisse de l'activité due aux restrictions sanitaires prises par l'Etat dont celle sur l'interdiction de tout déplacement dans le temps d'un département à un autre et l'annulation des activités en présentiels regroupant plusieurs individus.

En revanche, entre 2020-2021, les proportions de réceptifs ayant déclaré une baisse de leurs recettes ont significativement diminué, lesquelles proportions ont été compensées par une stabilité et/ou une hausse (Graphique 12b). L'amélioration des performances des recettes résulte essentiellement de la relance des activités économiques par la levée des mesures de restrictions (interdictions de rassemblement de plus de 50 personnes, la distanciation, etc.) du fait de la COVID-19 et la reprise de l'activité touristique qui ont été favorables aux activités hôtelières dans les localités.

Ainsi, les promoteurs sont encouragés à maintenir les bonnes pratiques acquises et leur résilience face aux conséquences des crises comme celle liée à la COVID 19. pour le déploiement de certains services spécifiques à grande valeur ajoutée nécessitant l'utilisation des techniques modernes de communication.

Graphique 12

Évolution des recettes annuelles des Réceptifs hôteliers selon la localisation géographique sur les périodes 2019-2020 et 2020-2021



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/CCI Bénin/2022

Évolution de l'occupation des chambres d'hôtels des réceptifs hôteliers selon la localisation géographique

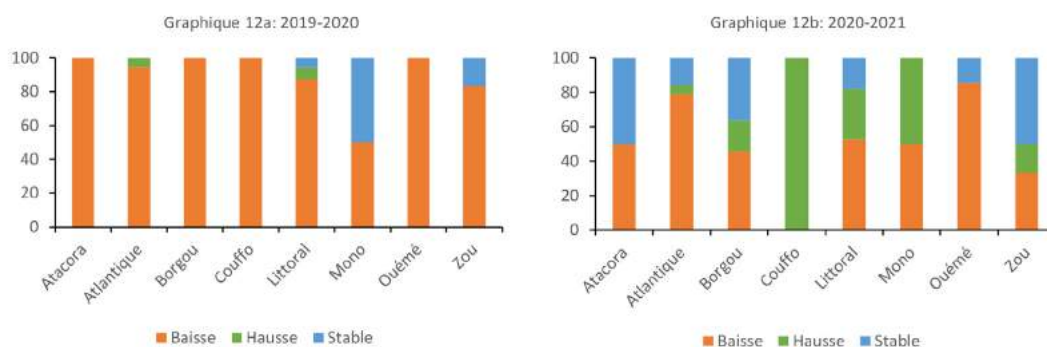
...amélioration de l'occupation des chambres au niveau de tous les départements suite à la relance de l'activité économique

Une analyse comparative de l'évolution de l'occupation des chambres d'hôtels entre 2019-2020 et 2020-2021 selon la localisation des réceptifs hôteliers conduit à la conclusion d'une performance améliorée en termes d'occupation de chambres entre 2020-2021. Sur cette période, les proportions de réceptif déclarant une baisse dans l'évolution des chambres d'hôtels se sont améliorées comparativement à la période antérieure à 2020-2021.

Aussi, faut-il ajouter que ces baisses se sont compensées par des hausses et/ou des stabilités. Par exemple, dans le Borgou, les 100% de réceptifs hôteliers ayant exprimé une baisse de l'occupation des chambres en 2019-2020 sont passés à un peu moins de 50 % (42,86 %) d'hôtels déclarant une baisse. La proportion restante est répartie comme suit : 14,29% correspondant à la proportion d'hôtels exprimant une hausse de l'occupation des chambres d'hôtels et 42,86 % déclarant une stabilité dans l'évolution de l'occupation des chambres entre 2020-2021. Comme précédemment, cette amélioration s'explique en partie par la reprise de l'activité économique et du développement des stratégies de résilience au choc de la crise de la COVID-19. D'où un encouragement à garder le cap dans les pratiques et habitudes permettant de tirer des leçons des conséquences de cette crise pour améliorer leurs modes de production et le système d'organisation.

Graphique 13

Évolution de l'occupation des chambres d'hôtels des réceptifs hôteliers selon la localisation géographique sur les périodes 2019-2020 et 2020-2021



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Connaissance de la CCI Bénin et des services offerts

... Très peu d'hôtels bénéficient des services de la CCI Bénin

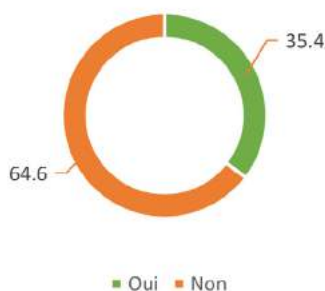
La CCI Bénin, en se dotant d'un plan stratégique de développement 2021-2025, s'est donnée comme ambition de bâtir une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante. Dans cette perspective, elle propose ses services d'accompagnement aux entreprises désireuses de se faire accompagner. Quelle est la proportion d'hôtels ayant connaissance de l'existence de la CCI Bénin ? Quelle est la proportion de réceptifs hôteliers enquêtés ayant une fois au moins bénéficié des services de la CCI Bénin ?

Moins de la moitié (45,45 %) des réceptifs hôteliers n'ont pas connaissance de l'existence de la CCI Bénin (Graphique 14a). Parmi ces réceptifs hôteliers, seulement 20 % (Graphique 14b) ont une fois au moins bénéficié des services d'accompagnement. Face à cette faible connaissance de la CCI Bénin, il importe aux autorités consulaires de veiller à accroître la visibilité de l'Institution consulaire auprès des promoteurs hôteliers à travers des actions de communication et l'offre de services spécifiques en direction des hôtels. Par ailleurs, les promoteurs hôteliers devront également s'organiser pour bénéficier de la CCI Bénin des nombreux services qui sont déployés au profit des entreprises.

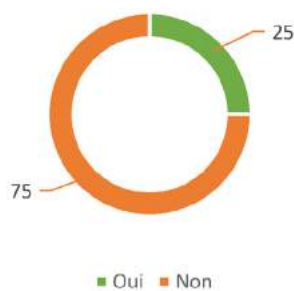
Graphique 14

Répartition des réceptifs ayant connaissance de l'existence de la CCI Bénin et ayant bénéficié une fois au moins de leurs services

Graphique 14a: Connaissance de l'existence de la CCI Bénin



Graphique 14b: Réceptifs hôteliers une fois au moins bénéficiaires des services de la CCI Bénin



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/CCI Bénin/2022

Facteurs limitant les activités des réceptifs hôteliers

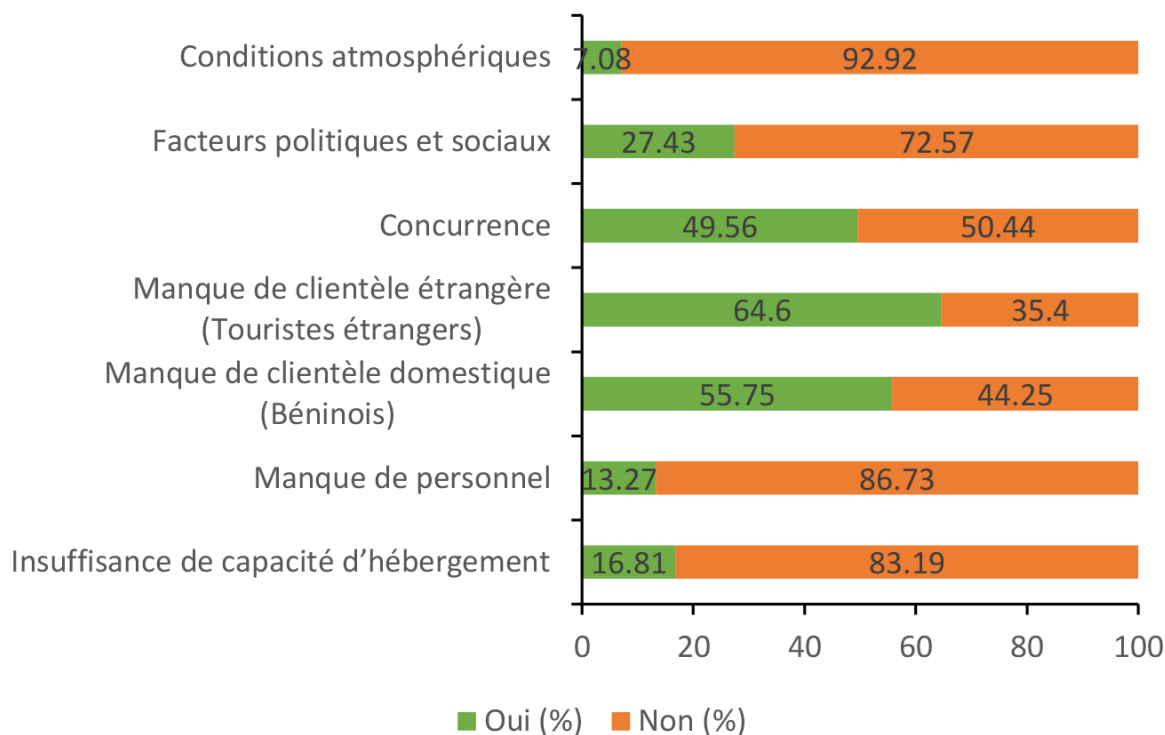
... le manque de clientèle étrangère est le premier facteur qui limite les activités des réceptifs hôteliers

Comme toute entreprise, les réceptifs hôteliers peuvent se heurter à des contraintes pouvant limiter leurs activités. Le Graphique 15 ci-dessous énumère les facteurs limitant les activités des réceptifs hôteliers enquêtés. Comme premier facteur évoqué, le manque de clientèle étrangère. En effet, 59,44 % des réceptifs hôteliers ont évoqué ce facteur entravant leurs activités. Il s'ensuit les facteurs dont la concurrence (49,65 %) et le manque de clientèle domestique (48,95 %) et. Le reste des facteurs mentionnés ont été en faible proportion indiqués par les réceptifs hôteliers. En effet, les conditions atmosphériques (5,59 %), les facteurs politiques et sociaux (31,47 %), le manque du personnel (15,38 %) et l'insuffisance de capacité d'hébergement (14,69 %) ne constituent pas en soi des facteurs limitant les activités des réceptifs hôteliers d'après les résultats qui se dégagent.

Spécifiquement aux facteurs qui entravent les activités des réceptifs hôteliers, il ressort que les facteurs relatifs au manque de clientèle pourraient être un facteur conjoncturel du moment où le secteur de l'hôtellerie a été l'un des secteurs les plus impactés par la crise de la COVID-19. Concernant la concurrence, la croissance (ou le développement) du marché de l'hôtellerie pourrait l'expliquer. En fait, l'activité hôtelière est en plein essor au Bénin. Entre 1998 et 2014, le nombre de réceptifs hôteliers est passé de 225 à 598, soit un taux de croissance de 165,8%. Cela expliquerait le développement de stratégies par les promoteurs d'hôtels pour gagner les parts de marchés hôtelières, et donc la concurrence dans ce secteur. Par conséquent, le principal facteur sur lequel les promoteurs d'hôtel pourraient agir pour être dynamique sur le marché de l'hôtellerie demeure la concurrence. L'idée de demeurer toujours compétitif pour gagner des parts de marchés hôtelières devrait amener les promoteurs à développer des stratégies innovantes allant d'une qualité d'accueil irréprochable à l'initiative des paquets de séjours spéciales de fidélisation de sa clientèle par exemple. La clientèle une fois acquise, les actions des promoteurs devraient être mises sur les infrastructures hôtelières, ce qui devrait in fine permettre d'être moins exposé à d'autres facteurs limitant leurs activités.

Graphique 15

Répartition des facteurs limitant les activités des réceptifs hôteliers



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Investissements réalisés par les promoteurs des réceptifs hôteliers au cours des trois (03) dernières années

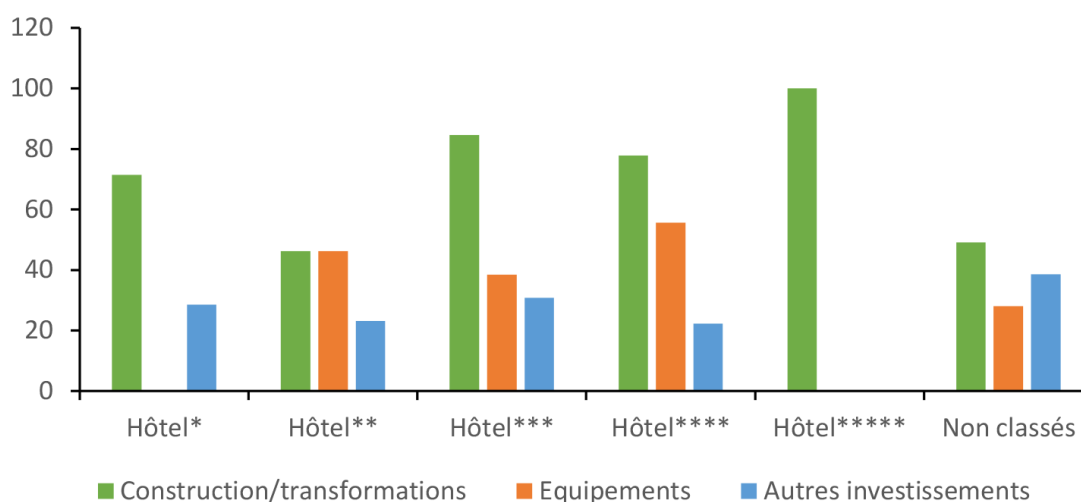
... l'essentiel des investissements réalisés par les promoteurs hôteliers se sont effectués dans la construction

• Selon la catégorie d'hôtels

Sur les trois (03) dernières années, les entreprises du secteur hôtelier ont le plus réalisé des investissements dans la construction (rénovation, agrandissement de l'hôtel, transformation, etc.). Indépendamment de la catégorie de l'hôtel, la proportion de réceptif attestant avoir investi dans la construction est la plus élevée (71,4 % pour les hôtels 1 étoile ; 46,2 % pour les hôtels 2 étoiles ; 85,7 % pour les hôtels 3 étoiles ; 85,0 % pour les hôtels 4 étoiles ; 100 % pour les hôtels 5 étoiles et 50,7 % pour les hôtels non classés (Voir Graphique 16). Cela expliquerait la dynamique du développement du secteur de l'hôtellerie ces dernières années.

Graphique 16

Répartition des types d'investissement réalisés sur les 03 dernières années par catégorie d'hôtels (% de Oui)



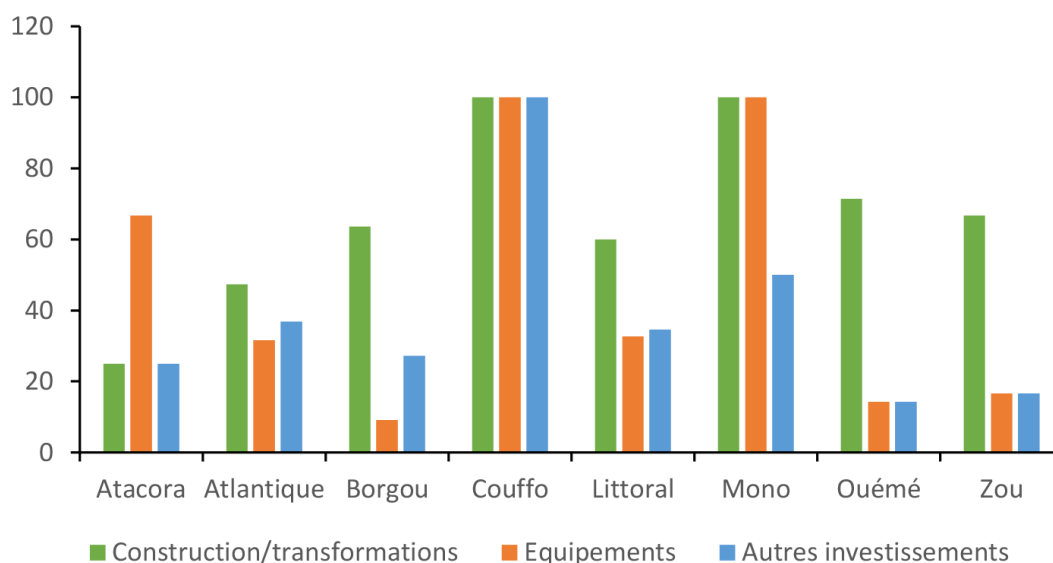
Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

• Selon la localisation géographique des hôtels

La répartition des types d'investissements opérés par les réceptifs hôteliers les trois (03) dernières années selon la localisation géographique, confirme à nouveau la tendance des résultats obtenus précédemment : les entreprises ont en général investi dans la construction tout département confondu. En effet, excepté l'Atacora, la quasi-totalité des réceptifs hôteliers des départements ont réalisé des investissements dans la construction au détriment des investissements dans les équipements (Graphique 17 ci-dessous). Dans l'Atacora, ce sont les investissements en équipements qui viennent en tête (66,67%) contre seulement 25,0% pour la construction.

Graphique 17

Répartition des types d'investissement réalisés sur les 03 dernières années par département (% de Oui)



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Modes de financement des réceptifs hôteliers

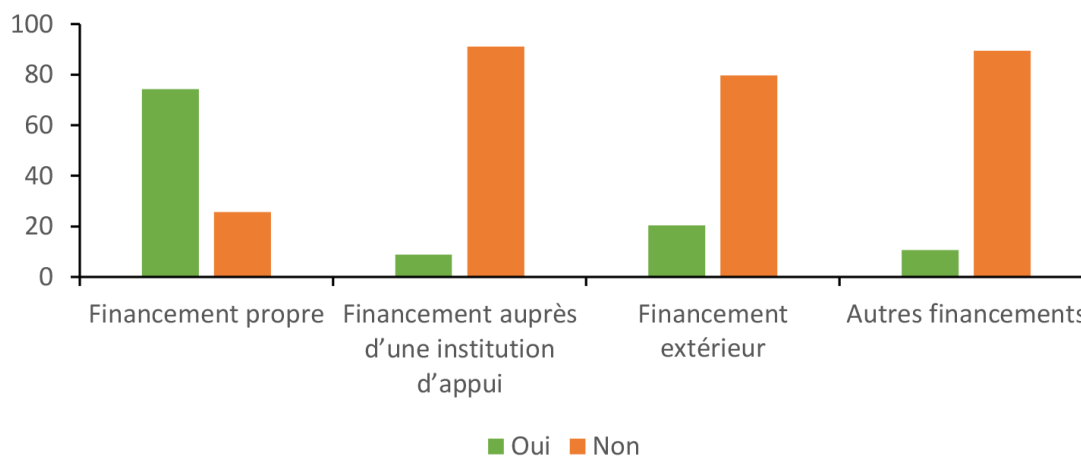
.... Les promoteurs hôteliers ont financé leurs activités essentiellement sur fonds propres

Les entreprises disposent plusieurs sources de financement de leurs activités. Nous nous sommes intéressés aux modes de financement de celles des réceptifs hôteliers. La répartition du mode de financement de ces derniers est présentée sur le Graphique 18 ci-après. Il importe de relever que les réceptifs hôteliers financent leurs activités essentiellement sur fonds propres. En effet, 74,3% des réceptifs déclarent avoir financé leurs activités par des fonds propres. Pour le reste, seulement 8,9%, et 20,4% ont exprimé avoir bénéficié du financement auprès d'une institution d'appui et de l'extérieur respectivement. Cela met en évidence la problématique du financement des entreprises qui est transversale aux économies en développement.

Le faible mode de financement autre que celui par fonds propre pourrait avoir plusieurs raisons d'explications. Soit les promoteurs d'hôtels ont un capital suffisant avant d'investir dans les activités hôtelières, soit il se pose une difficulté de se faire financer par les institutions financières. Dans le deuxième cas, les difficultés pourraient être dues à la qualité de dossiers présentés pour l'obtention de financement auprès des institutions qui ne remplissent pas les critères exigés, ou une perception d'un taux d'intérêt jugé élevé.

Graphique 18

Répartition des réceptifs hôteliers selon le mode de financement (%)



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

Effets induits par la covid-19 sur les réceptifs hôteliers

... La crise de la COVID-19 a influencé à la baisse le chiffre d'affaires des réceptifs hôteliers au niveau de tous les départements du pays avec un niveau moins marqué pour le littoral

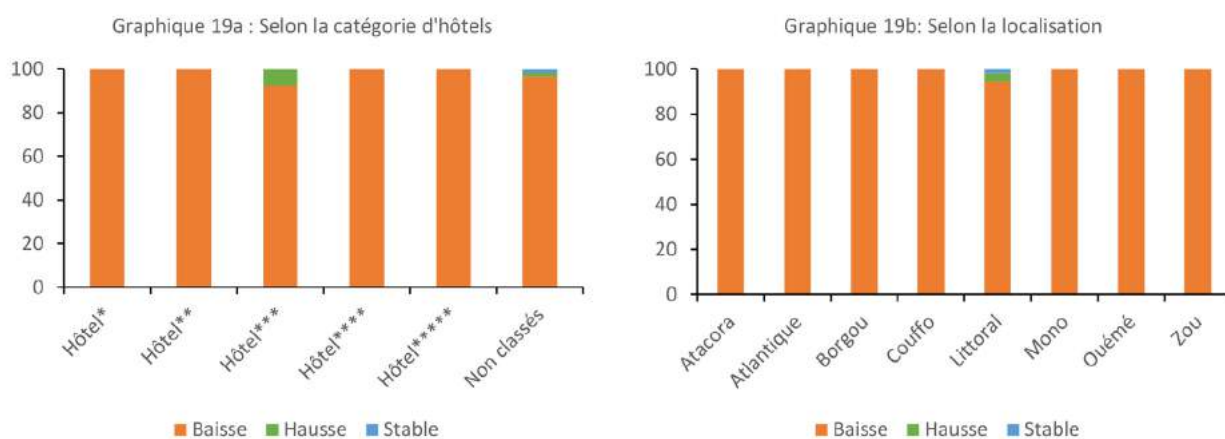
• Effets covid-19 sur le chiffre d'affaires des réceptifs hôteliers

Si la pandémie de la COVID-19 a été un choc qui a ébranlé plusieurs secteurs d'activités, occasionnant une réduction de l'activité touristique, le secteur de l'hôtellerie n'est pas resté en marge. La crise de la COVID-19 a influencé à la baisse le chiffre d'affaires des réceptifs hôteliers. Une analyse du graphique 19 ci-dessous indique qu'en général pour toute catégorie de réceptifs hôteliers confondue, ces derniers ont enregistré une baisse de leurs chiffres d'affaires.

Une analyse de l'effet induit par la COVID-19 sur le chiffre d'affaires selon la localisation géographique des réceptifs hôteliers conduit à une conclusion analogue que précédemment : baisse du chiffre d'affaires indépendamment de la localisation géographique. En effet, à 100%, sauf dans certains cas (94,5% pour le Littoral), la COVID-19 a entraîné une baisse du chiffre d'affaires tous les réceptifs hôteliers peu importe leur localisation géographique (Graphique 19 ci-dessous). Il serait opportun que les promoteurs d'hôtels développent des stratégies d'adaptation et de résilience à des chocs économiques. A cela, une mise en place des mesures d'accompagnement de l'Etat et/ou des associations faitières permettrait un tant soit peu d'atténuer les dysfonctionnements du marché hôtelier qui ont entraîné des répercussions sur les performances des réceptifs hôteliers.

Graphique 19

Répartition des réceptifs hôteliers selon le mode de financement (%)



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/CCI Bénin/2022

• Effets Covid-19 sur l'emploi des réceptifs hôteliers

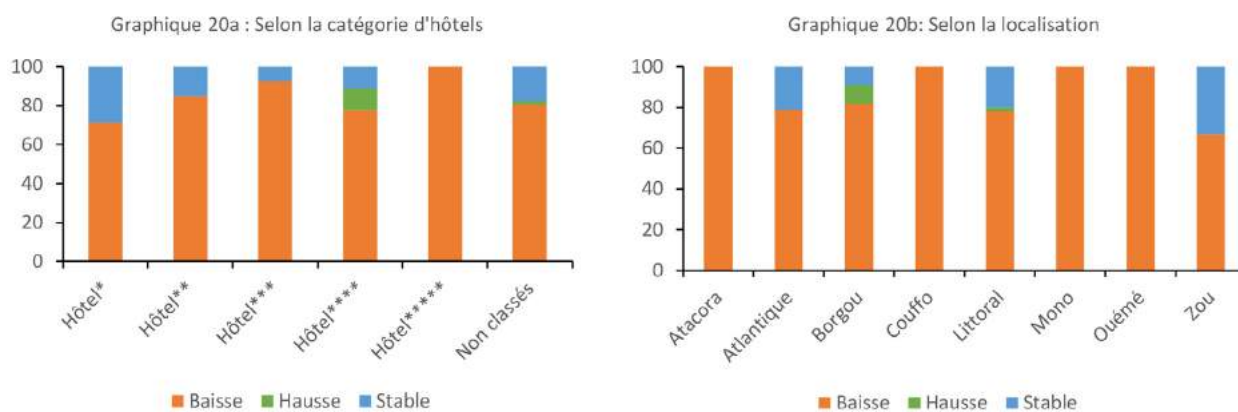
...la COVID-19 a induit une baisse de l'employabilité des réceptifs hôteliers

Comme précédemment, la COVID-19 a induit une baisse de l'employabilité des réceptifs hôteliers aussi bien selon la catégorie (Graphique 20a) que selon la localisation géographique (Graphique 20b) de ces dernières. Ce résultat de baisse de l'employabilité due à la COVID-19 est cohérent avec celui de l'étude sur les impacts socio-économiques de la COVID-19 au Bénin. Ce rapport fait état d'un taux de chômage qui s'est fortement accru du fait de la COVID-19 dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. L'impact de la COVID-19 sur le taux de chômage dans ce secteur a été estimé à 66,1%, faisant partie de l'un des taux de chômage le plus élevé.

Les mêmes recommandations que celles faites précédemment pourraient s'appliquer à ce cas.

Graphique 20

Effet induits de la Covid-19 sur l'emploi des réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels et la localisation géographique



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

• Effets Covid-19 sur la trésorerie des réceptifs hôteliers

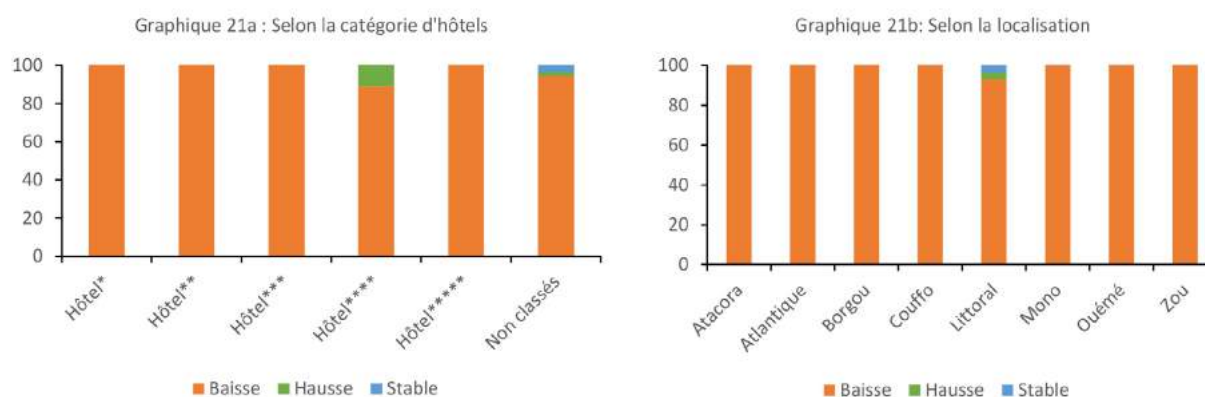
... la COVID-19 a entraîné une baisse de la trésorerie de l'ensemble des réceptifs hôteliers

La COVID-19 a impacté de la même manière la trésorerie des réceptifs hôteliers tant selon leur catégorisation que leur localisation. En général, indépendamment d'une part de la catégorie des réceptifs hôteliers, et d'autre part de la localisation géographique de ces derniers, presque 100% des réceptifs hôteliers ont déclaré avoir enregistré une baisse de leur trésorerie du fait de la crise COVID-19.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, il serait opportun que les promoteurs d'hôtels développent des stratégies d'adaptation et de résilience à des chocs économiques. A cela, une mise en place des mesures d'accompagnement de l'Etat et/ou des associations faitières permettrait un tant soit peu d'atténuer les dysfonctionnements du marché hôtelier qui ont entraîné des répercussions sur les performances des réceptifs hôteliers.

Graphique 21

Effets induits de la Covid-19 sur la trésorerie des réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels et la localisation géographique



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022

• Effets Covid-19 sur l'investissement des réceptifs hôteliers

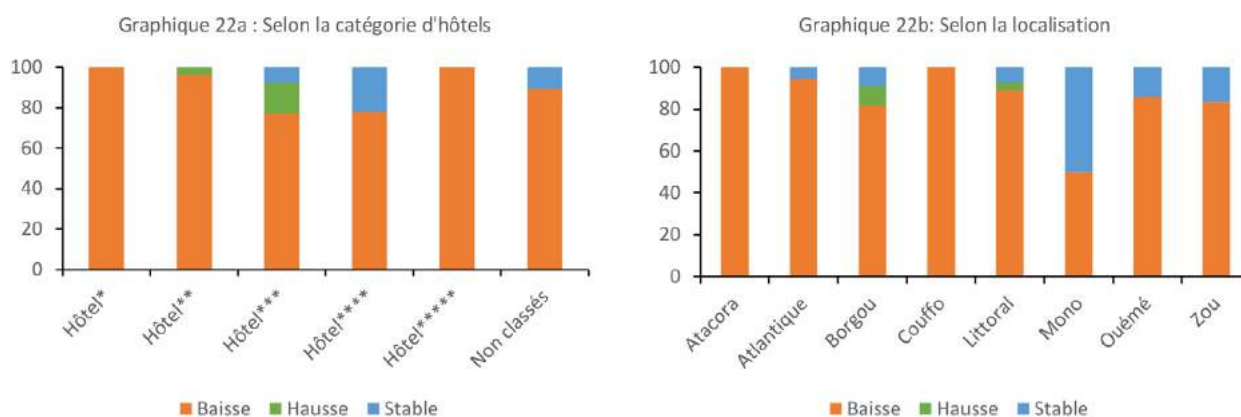
... la COVID-19 a entraîné une baisse des investissements au niveau de la plupart des réceptifs hôteliers

Le constat de l'effet induit par la crise de la COVID-19 sur les investissements des réceptifs hôteliers est le même que dans le cadre de l'effet induit par cette crise sur le chiffre d'affaires, l'employabilité et la trésorerie des réceptifs hôteliers, et ce, bien du point de vue de la catégorisation que de la localisation (Graphiques 22a et 22b). Les investissements de ces derniers ont été en baisse. Selon la catégorie des réceptifs hôteliers, au moins 7 sur 10 ont exprimé une baisse de leurs investissements en raison de la crise sanitaire. Quant à la localisation géographique, au moins la moitié des réceptifs ont déclaré avoir enregistré une baisse de leurs investissements à cause de la pandémie de la COVID-19.

Une continuité des interventions de l'État pour accompagner les réceptifs hôteliers, ainsi que des mesures issues de leurs associations faitières permettraient de soulager les promoteurs des réceptifs hôteliers dans leurs activités. A cela s'ajoute la nécessité d'adopter des stratégies de résilience de la part des réceptifs hôteliers qui leur permettront d'atténuer l'effet des chocs économiques sur leurs performances.

Graphique 21

Effets induits par la Covid-19 sur l'investissement des réceptifs hôteliers selon la catégorie d'hôtels et la localisation géographique



Source : Enquête auprès des réceptifs hôteliers/OCIS/2022



**EQUIPE DE
REALISATION**

ELU REFERENT OCIS-BENIN

Vice-Président **Kamilou Arouna**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Raymond ADJAKPA ABILE

COORDONNATEUR OCIS CCI BENIN

Hyppolyte Dodji KOUKOU

Liliane JOHNSON

Assistante OCIS - CCI Benin

Octave DOSSA

Pool informateur OCIS - CCI Benin

VEILLE ÉCONOMIQUE OCIS- CCI BENIN

Uriel FAGNINOU

Elodie KOUELO

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Sous la coordination du

Professeur Albert Nledji HONLONKOU

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Cellule de communication de la CCI Benin

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

La Chambre de Commerce et
d'Industrie du Bénin (**CCI BENIN**),

une **institution**

au Service des

entreprises



Rejoignez-nous sur le site : www.cci.bj

+229 21 31 20 81

info@ccib.bj

f t in v ccibenin